Les Echos du Nord

Écho n° 25 - janvier 2012

Ça se passe en 2012

Manifestations régionales

10 mars : concours de photographie à Hellemmes

12 au 19 mars : exposition d'arts graphiques et plastiques à Paris

17 au 18 mars : rassemblement musical à Montdidier

20 et 21 octobre : exposition de modélisme à Quessi-cité

Manifestations nationales

28 janvier : Prix Vision du Rail à Sète

19 au 23 mars : stage d'arts manuels à Nevers

14 - 15 avril : Stage de modélisme à Mainvilliers

12 - 13 mai : Festival d'harmonies à Nimes

21 au 29 mai : exposition de peinture à Nantes

12 au 14 octobre : exposition d'arts manuels à Longueau

13 au 20 octobre : stage de cinéma-vidéo à La Grande-Motte

20 - 21 octobre : festival de variétés à Bischheim

3 - 4 novembre : rassemblement module junior à Mainvilliers

9 - 10 novembre : forum de généalogie à Paris

Manifestations internationales

1 au 4 juin : festival de musique en Hongrie

11 au 16 juin : tournoi de bridge au Verdon

14 au 16 septembre : exposition de modélisme en Hongrie

4 au 7 octobre : exposition de peinture en Suisse

Le mot du Président

Deux mille onze s'en est allé,
Deux mille douze est arrivé,
Année de tous les dangers ?
Toujours des raisons d'espérer.

Avoir confiance dans l'avenir,
Ni d'assouvir, ni de subir,
Evènements à découvrir,
Réalité de nos désirs.

Médiatique, économique,
Olympique, très politique,
Culturelle et scientifique,
Critique mais magnifique.

Rencontres, convivialité,
Promesses, bonheur révélé,
Année de tous les dangers ?
Toujours des raisons d'espérer.

Que la joie, la paix, la santé vous accompagnent tout au long de cette Nouvelle Année.

Pierre Hanar
Président du Comité Nord

Sommaire

Page 2 : Exposition de la Société des Arts Graphiques d'Hellemmes
Photographie de Tergnier
Arts et Déco expose ...

Page 3 : Note d'information : Vigilance
Messe de Sainte-Cécile de l'UMCA
Festival national de Musique

Page 4 : Les associations et internet
Une nouvelle association
L'AC DOM-TOM en images
IMPORTANT : l'assemblée générale du Comité Nord
Communication : Le Blog du Comité Nord
Questions / Réponses.

Comité de rédaction : Pierre Hanar, Gérard De Beukelaer, Pascal Chabot, Yvon Leleu, Philippe Lecoq, Gislain Heinen
Conception : Saliha Mahjoub

Des nouvelles du Nord

Exposition de la Société des Arts Graphiques d'Hellemmes

La SAG a organisé son exposition annuelle, les 29 et 30 octobre, dans « l'espace de la Rotonde » d'Hellemmes, salle « des Acacias » Mais cette année était particulière puisque l'on y fêtait le 60 ème salon de l'association.
Photographes, peintres, maquettistes et minéralogistes ont rivalisé d'originalité et de créativité, pour marquer l'évènement, en exposant leurs meilleurs œuvres.
Chacun des 13 photographes, a dû élaborer une photographie en format A1, ayant pour thème imposé : « L'eau ». Celles-ci furent exposées dans le hall d'entrée du bâtiment, afin de les mettre en valeur En outre, ils ont sélectionné 70 de leurs meilleurs clichés, pour l'exposition.
Huit peintres ont accroché aux cimaises 46 toiles, où se mêlaient différentes techniques (huile, acrylique, dessins, aquarelles) dont celle de Patrick Manchon, peintre autodidacte de natures-mortes et de paysages.

Les coraux, exposés par les minéralogistes, étaient une explosion de couleurs où chacun d'eux était une merveille.
Deux magnifiques voiliers en modèle réduit, étaient présentés par les maquettistes.
Le vernissage eu lieu en présence de madame Glibert, adjointe à la culture, Thierry Follet secrétaire du CER « Nord Pas-de-Calais » et de Lucien Richard, dont le nom figurait déjà sur le PV du Conseil d'administration de la SAG en avril 1945, date de la création du club, et d'Yvon Leleu, le président de la SAG.
Plus de 300 visiteurs ont pu admirer durant ces 2 jours cette remarquable exposition.
Fort aujourd'hui de ses 70 membres, répartis sur les activités déjà citées, auxquelles il faut ajouter la section des vidéastes, la SAG a encore un grand avenir devant elle.

Yvon Leleu
Président de la SAG

Photographie de Tergnier

C'est dans les magnifiques locaux du Centre de Vie local que « Microfer Tergnier Informatique et Photos » organisait la troisième exposition de sa jeune existence. Soixante dix grilles ont été nécessaires pour exposer près de trois cents œuvres, leur mise en place a nécessité deux heures de travail pénible pour la dizaine de bénévoles qui sont a remercier.
Pour la circonstance, le président Gilles Allart et Arlette Galhaut la responsable photo, avaient invité le président régional de la Fédération Photographique de France (UR19), Francis Decroix. Celui-ci a répondu favorablement en apportant sa pierre à l'édifice puis qu'il exposa quelques remarquables clichés en format A2 qui ont attiré la réflexion de nombreux visiteurs. Les clubs de Venette et de Compiègne étaient également représentés. Denis Cureaux membre du club présentait des dessins à l'encre de Chine et quelques peintures représentant des scènes de la vie des cheminots.
Ce fut une belle réussite si l'on en croit la presse locale qui titrait « Les nouveaux horizons de Microfer » et dont le journaliste n'hésite pas à dire que « les visiteurs en ont pris plein les yeux ».

A Tergnier, Microfer photo est bien vivant et son équipe dynamique le montre une fois encore.

Gilles Allart
Président de Microfer Tergnier

Arts et Déco expose ...

Le samedi 19 novembre a eu lieu la 15ème exposition de l'association du Comité Nord de l'UAICF « Art et déco »,
De nombreux visiteurs ont pu admirer et acheter porcelaines, foulards en soie, cartonnage, poupées, tricots, décorations de sapin de Noël, ou autres créations originales des membres de cette association. Ceux-ci se réunissent 2 fois par semaines pour confectionner leurs œuvres, fort appréciées.
Le produit de cette vente est utilisé intégralement pour l'achat des matériaux utilisés.

Christiane Barrillot,
Présidente d'Arts et Déco

Note d'information : Vigilance

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques mois, nous constatons une certaines dérivent au sujet des documents ferroviaires de notre entreprise. Certaines personnes font mains basse sur des archives qui normalement sont voués à disparaître.
Nous tenons à rappeler que l'association ARPDO&Rotonde 80 régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, a pour but la sauvegarde des objets et documents ayant trait au chemin de fer en Picardie depuis ces origines.
Il est vrai que l'association existe depuis plus de quarante ans. C'est en grande partie grâce aux donateurs et dépositaires qui ont contribué à enrichir notablement les collections.
A cette occasion nous rappelons que nous sommes toujours à la recherche d'Objets et Document relatifs aux chemins de fer pour compléter nos archives.
Hors actuellement des documents sont subtilisé par des personnes qui non que faire du respect de cette sauvegarde ou tout simplement se font passé pour notre association alors qu'ils ne sont même pas adhérent.
Cette situation est déplorable. Un président d'une association, nous accuse de laisser les documents dans des boites et de ne pas les mettre en valeur, mais il en est rien car tous les documents que nous disposons sont ouverts à tous en fonction de chacun. Ils sont visibles dans les nombreuses expositions. Il vous suffit de le consulter notre site internet: http://arpdo.free.fr pour nous joindre par courriel arpdo@free.fr
Rappel :
Les documents sont consultés par des jeunes étudiants faisant des thèses ou mémoire liés au chemin de fer.
Des permanences sont les suivantes : le Lundi après-midi de 14h00 à 17h00 et samedi de 9h00 à 12h00.
Nous faisons partie de l'UAICF (Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots de Français)
Nous somme affilié avec la AHICF (Association pour l'Histoire des Chemin de Fer en France)
Il est possible de consulter les documents sur demande et en fonction de la disponibilité de nos membres du bureau.
Pour cela je vous rappelle les missions de notre association :

Créer un musé sur le Patrimoine Ferroviaire de Picardie. L'association se donne tous les moyens de trouver un lieu pour la conservation du Patrimoine Ferroviaire Picard. Les missions seront sans limite dans ses aspects historique, artistique, pédagogique et culturels.

Intervenir auprès des entreprises de Picardie et des particuliers pour obtenir la donation ou de prêt des documents et objets permettant ainsi la constitution de dossiers ou la participation aux expositions ou réunions motivées par les buts de l'association.

De restaurer tous documents ou objets des chemins de fer, afin de les exposer sous toutes les formes qu'ils soient.
Faire appel à des fonds privés ou publics possédant des collections privées pouvant agrémenter les expositions.
Proposer des expositions à aspect pédagogiques auprès des écoles, mairies etc…. afin de mieux faire connaitre l'évolution des chemins de fer depuis ces origines.

De suivre le calendrier des évènements de l'histoire, (date d'anniversaire etc. …)

Pour toutes ces raisons je demande que chaque association respecte l'association voisine et reste dans les objectifs qui se sont fixé dans leur statut.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie d'avoir bien pris quelques instants pour lire cette note d'information et vous serez grés de bien vouloir faire suive ce message dans tous vos services.

Jean-Claude Boulet
Président de l'ARPDO Rotonde 80

Messe de Sainte-Cécile de l'UMCA

Comme chaque année depuis 1923, le dimanche le plus près du 10 décembre, l'Union Musicale des Cheminots de l'Artois (UMCA) célèbre la traditionnelle messe Sainte Cécile.
Elle s'est déroulée le dimanche 4 décembre 2011 à 10H 45 à l'Eglise Saint Paul, avenue Winston Churchill à Arras (route de St Pol).
L'UMCA a présentée une partie de son nouveau programme de 2011/2012 qui sera encore à la hauteur des ambitions des musiciens et de leur chef d'orchestre Jean-Pierre Lorieux.

Josée Decroix
06 12 60 62 25
http://umca.free.fr/umca/Bienvenue.html

Festival national de musique

Une grande soirée musicale été organisée par l'UAICF le 5 novembre au parc Roger Menu à Epernay.
Ce festival, qui réunissait 180 musiciens artistes a enchanté, durant plus de trois heures le public sparnacien venu nombreux en proposant un programme riche et varié.
Ont participé l'Orchestre à Plectre SNCF de Paris, l'Orchestre Symphonique du Rail, la Société des mandolinistes de Yutz et l'Orchestre des chemins de Fer Fédéraux suisses.
A noter une logistique sans faille du Comité UAICF Est appréciée par l'ensemble des participants et se terminant le dimanche matin par la visite des caves de champagne Mercier.

Depuis 2004 nos amis musiciens « à cordes » réclamaient leur festival et c'est chose faite. Cette manifestation a aussi été l'occasion de découvrir une harmonie nationale cheminote suisse.

Michel Guinan
Président de la commission de musique

Du côté des associations

Les associations et Internet

Nouveau site internet de :

Microfer Lille :

http://microfer.lille.pagesperso-orange.fr/index.html

Coppélia :

danse-coppelia.fr

Une nouvelle association

L'association « Les Magiciens d'abord » vient de rejoindre le Comité UAICF Nord.

Pour toute information :
Philippe Gambier : 06 27 07 46 56

L'AC DOMT-TOM en images ...

IMPORTANT

L'assemblée générale du Comité UAICF Nord aura lieu :
au Village CCE de Port-Vendres
du 30 mars au 2 avril 2012

La présence d'un responsable par association est indispensable

Communication

En plus de son site internet, le Comité UAICF Nord ouvre son blog : http://uaicfnord.over-blog.com/

Son but est d'annoncer les actualités manifestations régionales et locales organisées sur la région nord.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos dates, photos, articles, ... pour le faire vivre

Questions/Réponses

Q : La mise à disposition d'équipements communaux à une association est-elle considérée comme une subventions ?

R : Oui, la mise à disposition de locaux communaux au profit d'une association est assimilée à une subvention en nature. Elle doit d'ailleurs figurer au compte rendu financier de l'association comme tel. Le Code général des collectivités territoriales prévoit d'ailleurs à l'article L2313-1 que « *dans les communes de 3500 habitants et plus, les documents budgétaires, sans préjudice des disposition de l'article L2342-2, sont assortis en annexe [...] 2° De la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions [...]* ».
Les prestations en nature répondent aux mêmes obligations que les subventions au regard des règles de transparence et de publicité des comptes. L'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 susvisée prévoit l'évaluation des contributions volontaires en nature affectées au projet ou à l'action subventionnée.

Source : Associations, mode d'emploi - n° 130, juin/juillet 2011

Pour en savoir plus : « Subventions, dons, cotisations : guide de gestion des ressources de l'association » GPA n° 6